

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURGHELLES
SEANCE DU 29 AVRIL 2010**

L'an deux mil dix et le vingt neuf avril à 20h00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUTHOIT, Maire

PRÉSENTS : Alain DUTHOIT, Jean BEAREE, Serge WATTEEUW, Franck SARRE, Philippe ALLAERT, Sandra AUDRAN, Jean-Pierre DELEFORGE, Olivier DELEVOYE, Christelle DESCAMPS, Marie FOUTRY, Alain HAVERBEQUE, Thierry HERMAN, Jean-Marie PETIT.

NOMBRE DE MEMBRES AFFÉRENTS AU CONSEIL : 13 membres en exercice
NOMBRE DE MEMBRES AYANT PRIS PART A LA DÉLIBÉRATION : 13 membres

DATE DE CONVOCATION : 15 avril 2010

DATE AFFICHAGE : 15 avril 2010

SECRÉTAIRE : Christelle DESCAMPS est désignée secrétaire de séance

M. le Maire souhaite ajouter trois points supplémentaires à l'ordre du jour et demande à l'assemblée son accord pour ajouter un point sur une proposition reçue pour acquérir des agendas pour les habitants de la commune, un point sur la création d'un emploi permanent à temps non complet et un dernier point sur l'affichage communal. Le Conseil municipal donne son accord pour mettre ces points à l'ordre du jour.

Le Compte rendu de la réunion du 25 mars 2010 est approuvé à l'unanimité.

1 – DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CCAS

M. le Maire explique qu'il y a lieu de remplacer M. Bernard DUHAMEL, décédé le 2 mars 2010 et membre du CCAS.

Il propose à l'assemblée de réfléchir aux personnes susceptibles de faire partie du CCAS et plusieurs noms sont proposés. M. le Maire souhaite se rapprocher en priorité de Marie-Paule DUHAMEL, l'épouse de Bernard DUHAMEL, pour savoir si elle est intéressée par la proposition. Le Conseil Municipal approuve cette suggestion.

2 - CRÉATION D'UN POSTE DE RÉDACTEUR ET SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 1^{ère} CLASSE

M. le Maire propose la création d'un poste de rédacteur pour permettre une promotion interne selon les caractéristiques suivantes :

Filière : Administrative
Cadre d'emploi : Rédacteurs Territoriaux
Grade : Rédacteurs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide la création d'un poste de rédacteur, permanent à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} mai 2010.

Après échange sur les statuts du personnel, le Conseil Municipal,
Décide, à l'unanimité, de maintenir le poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe.

3 - CRÉATION D'UN POSTE DE NON TITULAIRE PERMANENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
DÉCIDE la création à compter du 1^{er} mai 2010 d'un emploi permanent d'agent d'entretien à temps non complet à raison de :

- 20,67 heures hebdomadaires en temps scolaires et 4 heures hebdomadaires en temps non scolaires.

Cet emploi sera occupé par un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans.

4 – PROPOSITION D'AGENDAS

M. PETIT explique à l'assemblée qu'il a été contacté par la société INFO-COM pour une proposition d'agenda communal à destination des habitants. Il a rencontré la société, celle-ci offre une impression de 700 agendas en échange d'insertions publicitaires des commerçants du village.

La société sollicite l'intervention de la commune en lui proposant un modèle de contact à faire auprès des commerçants du village pour leur présence publicitaire dans l'agenda. (Le montant de publicité serait de l'ordre de 200 € à 300 €).

M. le Maire soumet cette proposition au vote.

Après échange, le conseil municipal souhaite favoriser les associations qui éditent chaque année un livret et sur lequel elles demandent aux commerçants d'insérer une publicité et se prononce donc défavorablement sur cette proposition.

Le Conseil Municipal décide par 3 voix contre et 10 abstentions de ne pas donner une suite favorable à la proposition de la société INFO-COM.

5 - AFFICHAGE

Le problème d'affichage sur les panneaux existants de la commune est soulevé. En effet, très souvent les affiches sont collées de manière sauvage et il manque de la place pour les informations communales.

Après échange sur les possibilités d'exploiter au maximum ces panneaux, il est proposé de délimiter en 4 parties A4 ces panneaux pour permettre 4 affichages de taille normale. Un courrier sera envoyé aux associations pour leur expliquer ce système.

6 – EXAMEN DES DOSSIERS D'INVESTISSEMENTS

M. le Maire passe en revue les investissements engagés et à engager prochainement.

Il laisse la parole à Serge WATTEEUW qui souhaite que l'assemblée prenne une décision quant à l'acquisition du matériel de cuisine. Il présente les cinq devis en détail et soumet ces propositions au vote.

Après échange sur les différentes fonctionnalités du matériel proposé par les entreprises, le conseil municipal décide à l'unanimité de choisir la société THEILLIER pour sa proposition à hauteur de **21.074,72 € T.T.C.**

7 – DIVERS

Questionnaire :

Sandra AUDRAN souhaite faire le bilan du questionnaire sur les séniors. Sur 317 questionnaires envoyés, 138 personnes ont répondu à l'enquête et après lecture des résultats, quelques propositions d'activités semblent intéresser les séniors. Il est prévu d'organiser à nouveau une réunion pour dégager les idées principales souhaitées et mettre en œuvre ces propositions.

Forum Associatif :

Le bilan du 1^{er} forum associatif semble très positif. On a pu constater une belle participation des habitants et il est proposé de renouveler l'opération au moment de la rentrée en septembre.

La séance est levée à 23h15.

La secrétaire de séance

Christelle DESCAMPS

Le Maire,

Alain DUTHOIT